

L'ÉCLUSIER



A EDOUARD MATHUS



VOILA, dis-je à mon grand garçon, la nef rapide qui va nous emporter sur les flots verts de la Meuse, vers Dinant aux belles légendes, où vivent toujours les souvenirs du cheval Bayard et des quatre fils Aymon.

Nous étions à Namur, par une belle matinée d'un beau dimanche et les deux bateaux « Touriste n° 4 » et « Touriste n° 3 » attendaient près de la berge les voyageurs. J'avais, depuis longtemps, promis cette excursion à mon potache de fils, en récompense de ses travaux. Le programme était tracé d'avance. Mais l'homme propose et Dieu dispose; nous allions, à nos dépens, connaître la vérité de cette sentence populaire.

Des excursionnistes arrivaient, choisissaient leurs places sur le pont, bavardaient à qui mieux mieux et l'on entendait l'âpre musique de dialectes germaniques à côté de la douce symphonie wallonne. Appuyés sur les garde-fous de la berge, de nombreux Namurois, hommes du peuple et femmes en cheveux, assistaient à l'embarquement. Le ciel, couvert de nuages, ne jetait sur le fleuve qu'une lumière d'un gris bleu qui noyait le paysage. Et le capitaine debout sur la passerelle regardait sa montre, attendant l'heure du commandement.

Tout à coup un bouillonnement, la sensation étrange que la berge s'éloigne, un balancement doux, un bruit d'hélices battant les ondes ; nous étions partis.

Cependant, j'avais résolu que cette promenade nous serait profitable de diverses manières. D'abord, en tant que récréation, elle nous donnerait l'agréable repos de l'esprit que l'on goûte, balancé sur les flots, dans un superbe paysage. Ensuite, il me plaisait d'aiguiser l'attention de mon fils, d'appliquer à des réalités concrètes le jeu de son observation. Le fait-on assez dans les classes ? Se préoccupe-t-on assez de l'éducation des sens ? Je ne le crois pas. Dans les travaux littéraires des élèves on se contente trop souvent de l'à-peu-près, aussi bien dans le choix des mots et la composition des phrases, que dans le triage des détails caractéristiques, des notations pittoresques de couleurs, de sonorités ou d'attitudes.

— Eh bien, lui dis-je, mon petit Gaston, crève-toi les yeux à regarder, applique toutes les puissances de tes cinq sens à observer le paysage et donne-moi le résultat de tes observations.

Autour de nous, le souffle frais qui passe sur les eaux faisait boutonner les pardessus et affermir sur la tête les chapeaux. Des rires, le bourdonnement ailé d'une foule joyeuse, le halètement de la machine, nous enveloppaient d'une rumeur confuse.

Gaston était tout yeux.

— Voici, dit-il, le vieux pont de Jambes, avec ses huit arches de pierres bleues, monumental et fleuri de pariétaires. A droite, derrière les toits bleus des maisons, le rocher se dresse, tapissé de lierre vert, rougi par des mousses, lavé à d'autres endroits par les pluies qui ont poli sa surface et découvert ses veines rouges ou blanches. Sur le sommet de l'escarpement, les murs gris de la citadelle s'appuient du pied sur le rocher et voici, à la pointe extrême du promontoire, dans un petit observatoire de construction récente, trois personnes qui scrutent la vallée. Elles sont si loin de nous, perchées en plein ciel, qu'on dirait des nutons de la légende.

— Bien, mon petit, approuvai-je.

— A gauche, c'est Jambes, avec ses maisons rustiques et ses jardins carrés. Les arbres de la rive reflètent leur verdure dans la verdure des eaux. Des pêcheurs méditent profondément, assis dans des barquettes, et leur gaule à la main. On les apostrophe du bateau. Ils relèvent la tête, envoient du geste un bonjour, se replongent dans leur rêve. L'air est vif. On respire largement ; le vent qui fouette les visages accélère la circulation du sang et donne une sensation de bien-être.

Nous arrivions à l'écluse de La Plante. (1) L'eau se précipite, en une grande nappe aux reflets verts, frangée d'écume blanche. Nous fûmes bientôt dans l'écluse dont on ferma derrière nous les portes massives. L'éclusier souleva les vannes d'amont et, perché sur le garde-fou des portes, il conversait avec des ouvriers arrêtés près de lui. Penchés sur le bastingage, nous regardions, en dessous de nous, l'eau verte bouillonner avec un grand bruit, sourdre en grosses masses. Puis, tandis que l'eau montait, la surface de moins en moins agitée faisait

(1) Il en est cinq de Namur à Dinant.

penser à une immense émeraude en fusion. Après un gros quart d'heure, le bateau s'échappa joyeux de la prison et reprit le milieu du fleuve.

— Regarde, dis-je à Gaston, le paysage change. La vallée s'élargit peu à peu.

— Oh ! une île, s'écria Gaston, une île véritable avec des bouquets d'aulnes et de saules, des boutons d'or dans la verdure et un chalet en planches à rayures blanches et vertes. C'est un tir. A côté une toute petite maison de planches, grande comme un de ces wagons qui servent de gares sur certaines lignes d'Ardenne. L'enseigne dit qu'on y mange des fritures et des écrevisses et l'établissement porte un nom bien approprié : « Au Robinson ». Comme il serait charmant de jouer là le héros de Foë !

Mais notre nef nous emporte. Des tonnelets blancs et bleus se balancent au bout de leur chaîne, selon le mouvement des flots, à côté des barquettes amarrées. A droite, des vergers escaladent la pente douce de la colline, mer de verdure, au milieu de laquelle apparaît parfois la tache noire d'un îlot de rocher. A gauche, une ferme monumentale dort au bord de l'eau et là-haut éclate, discordant comme une fausse note dans une symphonie, le rouge des briques d'une vaste construction, l'hospice de Dave.

— Ici, vois-tu, fis-je à mon fils, dans cette belle vallée, on pourrait dire que c'est une symphonie en bleu. Tout est gris bleu, les rochers, les pierres des maisons anciennes, les toits d'ardoises, les lointains noyés dans la brume. Les petites villas rouges de Wépion qu'on aperçoit là-bas ne sont pas selon le sens du pays. Elles détonnent. Elles rompent l'harmonie.

Peu à peu, doucement bercés par le mouvement du bateau, nous nous abandonnions au charme du beau voyage. D'un côté nous apercevions le train qui passait avec son énorme

panache. De l'autre, la route grise s'allongeait dans un nuage de poussière et l'on voyait des motocyclettes, des automobiles se précipiter en groupes dans le vertige de la course. Ah ! le calme des flots sur lesquels nous glissons !

Des coups de canon éclatèrent sur la droite.

— Allons, Gaston, observe.

— C'est la kermesse à Wépion. Cet homme qui s'avance armé d'une longue perche que termine un crochet de fer rougi au feu, c'est le tireur de « campes ». Il s'approche prudemment, le corps rejeté en arrière. Le fer rougi touche la poudre et un jet de fumée et d'étincelles jaillit des « campes », alignées sur la berge. Là-bas les chevaux de bois apparaissent sous les housses. Ici, dans un endroit désert, les baraques foraines sont réunies. Des enfants noirs se lavent dans des seaux, en plein air. Et dans la prairie, le vieux mulet, accoutumé aux parades et au bruit des kermesses, ne se laisse point détourner de la pâture abondante et parfumée. Nous tournons avec le fleuve. La vision de joie disparaît derrière nous. A gauche s'élève une énorme falaise. La forêt déploie sur les hauteurs son luxe de verdure de toutes teintes. Et voici que dans le ciel gris les nuages se séparent et le soleil apparaît. Tout le paysage change comme dans une féerie. Le fleuve rit. Les rochers rient. Les lointains chantent. Les villages enclos dans la verdure se regardent d'une rive à l'autre au-dessus de l'eau qui miroite.

Encore une écluse. Nous dépassons deux énormes chalands : le « Démocratie » et le « Marseillaise », qui retournent en France, lentement trainés par des chevaux de halage.

Un arrêt. L'écluse est occupée par des bateaux. On voit des hommes s'agiter, discuter avec de grands gestes. Cela dure longtemps.

Qu'est-ce qu'il y a ? Trente minutes ! Les voyageurs s'impatientent. Sans doute est-il survenu un accident qui empêche la

manœuvre. Et l'on attend anxieux, désireux de s'enquérir et de savoir. Les deux chalands viennent s'aligner à côté de nous et s'amarrent aux poteaux de fer de la berge. Ah ! non, il nous faut descendre, aller voir. Nous passons sur les chalands, puis dans une barquette, et, nous aidant de l'amarre, nous grimpons sur les pierres glissantes de la berge. Hop ! nous revoilà sur le « plancher des vaches ». Et nous courons à l'écluse de Tailfer.

Arqués dans une barquette maintenue en travers de l'écluse, quatre hommes s'évertuent, avec des perches et de larges râteaux en fer, à soulever et à ramener en arrière un énorme bloc obstruant les portes d'amont.

Ces accidents, assez fréquents paraît-il, sont dus aux trains de bateaux dont les câbles traînant dans l'eau au ralentissement, emportent tout ce qu'ils rencontrent.

Pas de scaphandrier qu'à Namur et, pour comble de malheur, l'éclusier — plongeur émérite proclame-t-on — en visite (1) chez son fils, étudiant au pensionnat de Malonne.

Presque tous les passagers des deux nefs ont débarqué et s'empressent, pestant, vers la gare, là-bas perchée sur la rive droite. Pour beaucoup, c'est l'excursion ratée ; pour plusieurs même, la visite des grottes de Han singulièrement compromise.

Pour nous.....

Mon Dieu, pour nous c'est aussi l'imprévu, l'inattendu. Mais quoi ? Récriminer n'est pas dans notre tempérament. Le destin nous arrête ? Arrêtons-nous. Il nous offre le spectacle de l'écluse de Tailfer ? Regardons l'écluse de Tailfer.

D'autant plus qu'il y a là les coquettes demeures administratives de l'éclusier et de ses deux aides, et que des tables

(1) Les membres du personnel subalterne des voies navigables obtiennent annuellement un congé de dix jours ; de plus, ils sont libres un dimanche par mois.

et des chaises, rangées sous le chèvrefeuille, nous font signe. N'étaient le cadre de montagnes et le fleuve, nous nous croirions plutôt dans une guinguette de la banlieue bruxelloise. Car l'éclusier est, de tous ses collègues de Sambre et Meuse, le seul jouissant encore de la faculté de tenir un débit de boissons.

— Deux verres de bière, Madame. Oui, de la bière du pays. Parfaitement.

Devant nous s'alignent les trois ouvrages (1) placés en travers du lit du fleuve : une écluse à sas de cent mètres de longueur utile et de douze mètres de largeur ; une passe

(1) Construits en 1869-1871. — Rappelons que lorsque le gouvernement belge reprit, par la loi budgétaire du 31 décembre 1838, la direction de la Meuse, cette rivière, tant en France qu'en Belgique, n'avait fait l'objet d'aucun travail d'amélioration général.

C'est ainsi que sur un développement total de 132 kilomètres que la Meuse présente dans les provinces de Liège et de Namur, les chemins de halage offraient, à cette époque, des lacunes d'un développement total de 80 kilomètres, et là où ils existaient, des changements trop fréquents de rives, leur passage même sur certaines îles apportaient à la navigation, lorsque les eaux étaient un peu abondantes, des obstacles presque aussi grands que leur absence ou leur suppression sur d'autres points.

D'autre part, pendant les basses eaux, les obstacles que la navigation rencontrait sur cette belle rivière changeaient de nature sans être moins graves. La Meuse se divisait alors, en effet, en une série de bassins dans lesquels une eau profonde et presque sans pente aurait offert à la navigation les plus grandes facilités s'ils n'avaient pas été réunis ou plutôt séparés par des hauts-fonds constants de position, formés généralement de bancs de gravier recouverts d'une tranche d'eau maxima de 0,45 m. à 0,50 m. et qui opposaient à la remonte des bateaux un courant rapide de 2 à 3 mètres de vitesse.

Force fut donc d'établir un chemin de halage d'un parcours facile jusqu'aux plus hautes eaux navigables, de défendre les berges fortement corrodées et d'améliorer le lit de la rivière proprement dit.

Ajoutons que le coût de la canalisation de la Meuse, au 1^{er} janvier 1879, depuis la frontière française jusqu'à Visé, avait atteint, en chiffres ronds, plus de 25,000,000 de francs. (Voir : *Ministère des travaux publics, Direction des voies hydrauliques :*

VOIES NAVIGABLES DE LA BELGIQUE. » Tome premier.)

navigable à fermettes et à aiguilles de trente mètres de largeur ; un déversoir à hausses de soixante mètres de largeur, ces deux derniers ouvrages séparés par un mur-digue en maçonnerie.

Un vieil habitué de ces lieux nous explique tant bien que mal l'économie de telles digues.

— Grâce à ces dimensions, dit-il, l'écluse permet le sasement de quatre bateaux avec leur remorqueur.

» La passe navigable à fermettes et le déversoir à hausses ont pour but de maintenir dans le bief-amont de l'écluse (bief supérieur) un niveau déterminé. A cette fin, les hausses (cadres en bois de deux mètres quarante de haut sur un mètre trente environ de large) du réservoir basculent automatiquement dès que le niveau dépasse de quinze centimètres la cote fixée ; ce mouvement se fait autour d'un axe établi au tiers de la hauteur de chaque hausse. Pour assurer, en cas de nécessité, le dégagement complet de la passe du déversoir, l'axe en question est porté par une tige inclinée dont la partie inférieure vient s'appuyer, dans le fond du fleuve, contre une barre horizontale comportant des parties évidées ; un mécanisme permet de faire mouvoir cette barre, de façon que toutes les extrémités des tiges portant l'axe des hausses se trouvent, à un moment donné, devant une partie arquée, donc sans appui, ce qui permet aux hausses de se coucher complètement sur le fond de la rivière.

» Quant à la passe navigable, elle est fermée, sauf en cas de crue, au moyen de fermettes et d'aiguilles. Chaque fermette est constituée d'un cadre métallique mobile autour de son axe inférieur placé dans le sens du courant et terminé par deux bourrillons qui s'engagent dans des crapaudines fixées dans le lit du fleuve. Chaque fermette est reliée à sa voisine par une barre mobile, placée à cinquante centimètres environ en dessous de la barre supérieure du cadre,

et par un tablier en tôle fixé à cette barre supérieure autour de laquelle il peut tourner. De la sorte, toutes les fermettes sont maintenues verticales et rendues solidaires. Les divers tabliers forment une passerelle sur laquelle l'éclusier circule.

» Pour clore les intervalles entre les fermettes, on se sert d'aiguilles, pièces de bois en sapin rouge de trois mètres soixante-quinze de longueur, de quatre-vingt-dix-neuf millimètres de largeur et de neuf à douze centimètres d'épaisseur ; ces aiguilles s'appuient contre un heurtoir (poutre en bois placée à la base des fermettes) et contre les barres mobiles.

» L'éclusier peut ouvrir une ou plusieurs travées du barrage à fermettes, en modifiant la position des aiguilles de façon à permettre leur entraînement par le courant.

» Si l'on veut rendre la passe navigable entièrement libre, on lâche toutes les aiguilles, soit par des lâchures successives, soit en une seule fois à l'aide d'un mécanisme spécial qui abat d'un seul coup toutes les barres mobiles ; ensuite l'éclusier se tenant sur la passerelle et reculant vers l'écluse, rabat le tablier de chaque fermette et permet ainsi à la fermette précédente de venir se coucher sur le lit du fleuve.

» Lorsque le déversoir et le barrage sont couchés, il n'est plus question d'assurer l'exercice de la navigation : l'écluse est inutilisable. Toutefois, les bateaux descendants peuvent, en se laissant emporter par le courant, emprunter la passe du barrage à fermettes, d'où le nom de passe navigable mentionné plus haut. Certains remorqueurs parviennent à remonter le courant dans les mêmes conditions. Il n'est pas possible de se servir à cette fin de la passe du déversoir, car le radier de celle-ci est placé à un niveau trop élevé.

» Pour rétablir rapidement les barrages, des chaînes relient les fermettes au bajoyer de l'écluse ; l'éclusier, en tractionnant sur ces chaînes, relève successivement les fermettes, en replaçant

chaque fois la barre mobile et le tablier. La remise en place des aiguilles se fait ensuite de la manière suivante : le barragiste placé sur la passerelle fait glisser, tout en l'inclinant, l'aiguille sur le bord du tablier ; quand il juge qu'il a atteint de la sorte la distance convenable, il plonge l'aiguille dans le courant qui l'amène contre le treuil (heurtoir) et contre la barre supérieure. La passe navigable fermée (certaines travées pouvant être laissées ouvertes pour assurer un jeu normal du courant), le barragiste procède au relèvement des hausses du déversoir en utilisant à cette fin les chaînes qui relient celles-ci au mur-digue en maçonnerie. Cette manœuvre est facilitée par la présence, en amont du déversoir, d'une passerelle sur fermettes mobiles.

» Il est inutile de mentionner qu'au cours de ces diverses manœuvres effectuées sur des passerelles en tôle relativement étroites et forcément dépourvues de garde-fous, le barragiste court fréquemment le danger d'une chute dans le fleuve. Aussi, l'administration ou, plus exactement, les règlements exigent-ils que tous les barragistes et leurs aides sachent nager. Les barragistes de la Meuse, notamment, doivent même faire stationner à l'aval du barrage un ouvrier expérimenté, monté sur une embarcation pour porter secours en cas d'accident.

Tout cela dit d'une voix un peu chevrotante, avec des « comprenez-vous ? », des « oui, savez » et autres locutions du terroir.

Là-bas on travaille toujours et rien n'avance.

— Il faudrait plonger, dit quelqu'un, pour voir au moins ce que c'est.

— On ne le sait donc pas ?

— C'est une pierre ou un énorme morceau de fer. Enfin, si l'on plongeait...

— Mais, fit un autre, quelqu'un s'offrait à le faire tout à l'heure, celui-là tenez, le mécanicien du « Touriste ». Allez voir.

On alla voir. On offrit, bien entendu, la rémunération nécessaire. L'homme mâcha sa chique, plaqua le sol d'un crachat noirâtre... et s'esquiva... Ah ! ces Namurois !

Le va-et-vient de la clientèle s'étant ralenti, nous entrâmes dans l'estaminet, en quête d'une légère collation. Garnissant les murs, des diplômes, soigneusement encadrés avec leurs médailles, surplombent de banales réclames. Avec fierté, la patronne de céans nous les énumère.

— Ce diplôme, Léon l'a obtenu en 1872, pour avoir porté secours aux inondés de La Plante. Celui-là lui fut remis en 1874, parce qu'il sauva un malheureux tombé accidentellement dans la Meuse. Tel autre, la croix civique de 1^{re} classe, est la récompense d'un dévouement à nul autre pareil. Quand, en 1880, la Meuse submergea traîtreusement tous les environs, l'éclusier de Tailfer et toute sa famille se trouvèrent séparés de tout et sans espoir de salut ; risquant cent fois sa vie, Léon alla prendre en barquette les malheureux désespérés (ils étaient neuf) et les délivra de leur affreuse position. Ce quatrième est la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II. Ces cinquième et sixième sont les médailles civiques de seconde et de première classes, respectivement obtenues pour vingt-cinq et trente-cinq années de bons et loyaux services.

— Comment, M. R. est déjà à ce point un vétéran de l'administration ?

— Mais oui, Monsieur. Tour à tour ouvrier aide-éclusier et aide-éclusier à Tailfer, il fut successivement transféré à l'écluse de La Plante, puis à celle de Rivière et, enfin, depuis quasi trente ans, à celle de Tailfer. C'est que de nos cinq

enfants, trois sont déjà mariés. Cela va vite les années. On est vieux qu'on n'en sait rien.

» Et patati, et patata, les charges du ménage, les enfants à caser....

— Messieurs, on part.

C'est un des contrôleurs des nefs — hélas cette fois si peu rapides ! — qui nous annonce que l'écluse fonctionne et qu'on va repartir.

— Repartir ? Certes non. Il est midi, nous mourons de faim et il y a encore quelques écluses d'ici Dinant.

Un aide-éclusier télégraphie à Dinant, à Namur, par tout le parcours, que la navigation a repris.

Je cause un instant avec l'autre.

J'apprends ainsi que son collègue, ancien ouvrier carrier, et lui, ancien ouvrier de fabrique, tous deux des environs, comptent : le premier, sept années de fonctions, le second, cinq ; que, depuis avril 1907, (1) le barème des traitements

(1) L'arrêté royal du 20 avril 1907, en même temps qu'il augmente les susdits traitements, détermine les différentes classes selon l'importance des grades et des fonctions et accorde les avantages suivants :

a) Supplément de traitement aux agents qui, par exception, ne sont pas logés dans une maison avec jardin appartenant à l'Etat (60 francs par an) ;

b) Supplément de traitement aux employés chargés, par surcroît, de fonctions ne rentrant pas dans les attributions propres de leur emploi : manœuvre d'un pont accolé à l'écluse, d'une prise d'eau, d'une éclusette, etc. (50 à 150 francs par an) ;

c) Supplément de traitement à ceux dont le service est exceptionnellement assujettissant (50 à 200 francs par an) ;

d) Les employés méritants âgés de 50 ans au moins, comptant au moins 25 années de service et jouissant depuis 5 ans au moins du traitement maximum afférent à leur grade ou à la classe supérieure de leur grade, peuvent obtenir, en un ou deux termes, une augmentation égale au dixième de ce maximum.

A noter aussi qu'un arrêté royal du 30 juillet 1870 a fixé à 200 francs le taux pour lequel le logement dont jouissent les éclusiers, etc. peut entrer dans la liquidation des pensions et d'après lequel sont opérées les retenues au profit de la caisse des veuves et orphelins.

des éclusiers, des éclusiers-barragistes, des barragistes et de leurs aides a été fort heureusement modifié comme suit :

EMPLOIS		Traitement initial.	Après cinq ans de services.	Après dix ans de services.	Après quinze ans de services.	Après vingt ans de services.
Eclusier, éclusier-barragiste et barragiste.	1 ^{re} classe. (1)	1,200	1,275	1,350	1,425	1,500
	2 ^e classe.	1,100	1,175	1,250	1,325	1,400
	3 ^e classe.	1,000	1,075	1,150	1,225	1,300
Aide et garde déversoir.	1 ^{re} classe.	1,000	1,050	1,100	1,150	1,200
	2 ^e classe.	900	950	1,000	1,050	1,100
	3 ^e classe.	850	900	950	—	1,000;

(1) Tableau indiquant les voies navigables *rangées, comme la Meuse, dans la 1^{re} classe* et sur lesquelles sont en service des agents des catégories inscrites dans les quatre colonnes ci-dessous :

VOIES NAVIGABLES	Aide-éclusier et aide-éclusier barragiste	Garde-déversoir	Éclusier et éclusier-barragiste	Éclusier-receveur, percepteur-barragiste	OBSERVATIONS
	1	2	3	4	
Meuse liégeoise . . .	23	—	6	7	1 et 2. — Traitements 1000 francs à 1200 francs.
» namuroise. . .	20	—	5	6	
Sambre	3	19	8	13	3 et 4. — Traitements 1200 francs à 1500 francs.
Ourthe	—	—	13	5	
Escaut	6	—	4	6	
Lys	6	—	1	5	
Canal de Charleroi . .	—	—	40	10	
Canal du Centre . . .	—	—	1	3	
Mons à Condé. . . .	—	—	5	—	
Liège à Maestricht . .	4	—	1	3	
Maestricht-Bois-le-Duc .	2	—	1	1	
Jonction Meuse à l'Escaut	11	—	11	4	
	75	19	96	61	

que les heures de navigation sur la Meuse sont :

		<i>Matin</i>		<i>Soir</i>
En Janvier,	de	7 heures	à	5 heures
» Février,	»	6 1/2 »	»	6 »
» Mars,	»	6 »	»	7 »
» Avril,	»	5 »	»	7 1/2 »
» Mai,	»	4 »	»	8 1/2 »
» Juin,	»	4 »	»	9 »
» Juillet,	»	4 »	»	9 »
» Août,	»	4 »	»	8 »
» Septembre,	»	5 »	»	7 1/2 »
» Octobre,	»	6 »	»	6 1/2 »
» Novembre,	»	6 1/2 »	»	5 1/2 »
» Décembre,	»	7 »	»	5 » ;

que l'office principal des éclusiers, des barragistes et de leurs aides consiste :

a) A veiller, d'une façon permanente, au maintien en bon état d'entretien et de conservation de toutes les parties des ouvrages d'art auxquels ils sont préposés; dans ce but, tout défaut ou détérioration quelconque est immédiatement signalé au garde-rivière ;

b) A être présents à chaque manœuvre pour la diriger et pour y coopérer ;

c) A assurer le service télégraphique conformément aux instructions spéciales qui régissent ce service, et à veiller au chauffage et à l'éclairage des bureaux télégraphiques pendant l'hiver ;

d) A faciliter, en temps de gelée, la navigation le plus longtemps possible, en brisant les glaces dans les sas et aux abords des portes d'écluse.

Le brave homme nous eût complètement initiés aux choses de son métier. Il nous suffisait d'avoir des oreilles. Mais

ventre affamé n'en a pas. On pourrait aussi bien dire qu'il n'a pas de langue. Dès que notre homme sentit monter jusqu'à lui la bonne odeur de la soupe, il devint muet comme une carpe.

Nous reprîmes à pied, le long de la Meuse, le chemin de Wépion.

Et sous les paillettes d'or du soleil, le fleuve riait de toutes ses vagues, chantait sa bonne chanson insouciant et profonde, allait son train accoutumé, reflétant dans son onde les mille images changeantes de ses rives.

Là-bas, au barrage, il se précipite en colère, irrité de sentir la main de l'homme qui l'arrête et le bride. Ici, il s'étale joyeusement entre ses berges, dans la majesté royale de son cours.

Une ruelle, entre des haies vives. Nous quittons le fleuve et nous en allons, nous aussi, vers la pâtée.



Première Série



L'ÂME DES HUMBLES

PAR

LOUIS BANNEUX

PRÉFACE de H. CARTON de WIART



Croquis d'Aug. Donnay



- - - TAMINES - - -
- DUCULOT-ROULIN -
- - - ÉDITEUR - - -

- - - BRUXELLES - - -
- J. LEBÈGUE & Cie -
- RUE DE LA MADELEINE, 46 -

— Mais que faisait-on des produits de la ferme, puis-que les vaches et les poules existaient alors comme aujourd'hui ?

— On vendait les œufs, deux patards (1) les cinq, le beurre, quarante centimes la livre (2), et quel beurre !

« Enfouies toute la journée dans les taillis et les fagnes, à une et deux lieues du village, sous la conduite du vacher communal et, de préférence, la nuit quand ce *fonctionnaire* fit défaut, les petites ardennaises donnaient ce qu'elles pouvaient, avec usure même. Combien ne valaient guère plus de quarante francs ! Et le sac de farine, lui, en coûtait soixante. Sans oublier que la plupart des cultivateurs nourrissaient deux et trois fois plus de bêtes qu'ils n'auraient dû.

— Les salaires, qu'étaient-ils ?

— Mal nourri, j'ai fait des journées et des journées, en pleine saison, pour un « squelin » (3). Mon père a travaillé à raison de quatre sous, plus la nourriture.

« Et l'instruction donc ! Que c'était malheureux ! dites.

« Mieux soigné chez les trois ou quatre principaux du village, le maître d'école s'occupait uniquement de leurs enfants, et il négligeait les autres.

« Engagé comme domestique chez Roberti, c'est chez lui que j'appris mes quatre règles d'arithmétique. C'est tout ce que j'ai jamais su. N'empêche que cela me permit de montrer au bourgmestre de ma commune, choisi par ses pairs pour deux litres de « pekét » (4), à écrire son nom.

— Vous oubliez, Gustin, les produits de la chasse et de la pêche qui, plus que de nos jours, étaient nombreux, variés et

(1) Le patard valait six centimes.
(2) Le demi-kilo.
(3) Escalin. Il valait soixante centimes.
(4) Genièvre.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	IX
I. — LE FACTEUR RURAL.	7
II. — LES MARCHANDS DE SABLE.	19
III. — LE MARCHAND DES QUATRE-SAISONS.	39
IV. — LES BOTTERESSES	51
V. — LE CANTONNIER ARDENNAIS.	67
VI. — L'AIGUISEUR DE SCIES	77
VII. — NOS CHIFFONNIERS	89
VIII. — LE BATELIER	107
IX. — LE CANTONNIER BRUXELLOIS	131
X. — LE MARCHAND DE CHARBON	139
XI. — L'ECLUSIER	173
XII. — LE GARDE FORESTIER.	191

